

Y. DROUILLET

**Entre richesse heuristique et actualisation subtile :
processus d'appréhension et épistémologie de la formation**

L'auteur, ayant tenu son journal durant 12 ans, fait l'épreuve de « l'exercice d'une philosophie en acte », qu'il entreprend de décrire, d'interroger à partir d'une expérience (consignée au quotidien) de ce qui - à la fois - "fait problème " et contribue de la "pose d'un problème". Le double statut de l'exercice, au sein de l'écrit, donne à voir l'émergence d'une posture - dite de "douance" - qui tente de s'affranchir de paradoxes néanmoins inéluctables.

En quoi évoquerait-on encore les qualités d'une « douance », celles d'être ou devenir doué de quelque chose, quand bien même son auteur ne saurait lui-même plus ce qu'il lui faut voir ou serait l'objet d'un non-rapport à son institution ? Une caractérisation de ce processus, son heuristique, se découvrent au travers du dévoilement des différentes parties de la thèse. Suite à son introduction, un préambule aidant à la marche du lecteur accompagne le déroulement des parties suivantes.

La première partie, confrontée à une pratique du journal, déploie une problématique agissante en son sein dont les qualités peinent à en poser le problème. Mise en œuvre, elle lui résiste également, en en disant toutefois quelque chose au-delà de ses artéfacts. A défaut de ne pouvoir se nommer, apparaît une disponibilité compromise – au sens d'un champ à investir – qui cherche à travailler ses outils.

Une seconde partie invite à l'engagement de cette disponibilité que rien ne légitime comme « vraie », tout en nécessitant un protocole à l'œuvre paraissant inévitable, avant de n'être potentiellement nécessaire. Ce protocole reconnaît ses limites à la description d'un réel, invoquant en son sein une approche antiréaliste qui en aurait reconnu ses usages.

Une troisième partie inclut la pose du problème, la pose d'un protocole qui inclut ses non-rapports. Ces non-rapports présentent entre eux des qualités inextricables, à priori proches d'une incommensurabilité épistémologique, et dont la personne ne peut toutefois se satisfaire sans en lire et en éprouver les qualités.

La quatrième partie fait un usage d'une pose de problème dont les hypothèses, ici à l'œuvre, ne sont pas assurées. Les usages de la thèse, du dispositif en cours, éprouvent alors ces non-rapports aux fins d'apprécier les « donnés à voir » de leur manifestation, leur incomplétude. De ce constat, la thèse pourrait donner lieu à une toute autre interprétation possible des qualités d'une « douance » au sens d'être doué de quelque chose ou le devenir. L'ouverture à un inachèvement (en conclusion), dont les formes précisées (où le fait de « nommer en acte » épuise l'incomplétude de son donné à voir, en plus du donné à voir de son incomplétude), sont au service d'une posture.